

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juin 1976, ces véhicules sont équipés de serrures « anti-burst » conformes aux nouvelles normes de sécurité.



76-1336

Ceci entraîne la création des pièces nouvelles suivantes :

- caisse,
- panneaux latéraux,
- portes

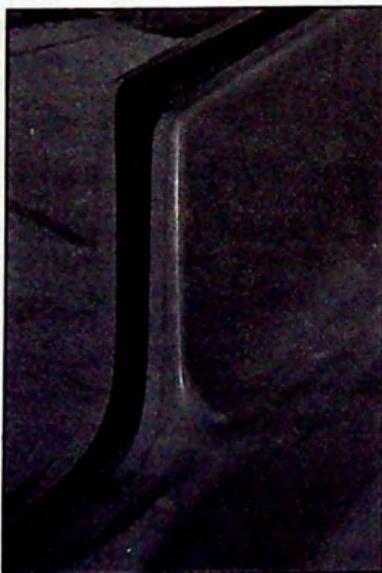
Sont disponibles au Département des Pièces de Rechange :

- caisse, nouveau modèle,
- panneaux latéraux, ancien et nouveau modèle,
- portes, nouveau modèle.

ASSEMBLAGE PANNEAU LATÉRAL - CAISSE

ANCIEN MONTAGE

NOUVEAU MONTAGE



76-1382 (3)



76-1382 (5)

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 190 A

Le 19 Janvier 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

MEHARI

CARROSSERIE

Modifications et

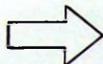
réparation

REPARATION

I. ECHANGE DE LA CAISSE (Véhicules avec portes latérales) :

- Monter l'obturateur (N° 5 478 429 S) à l'aide des rivets.

76-1382 (6)



76-1382 (8)



- Monter la gâche.

II. ECHANGE DES PORTES

Les portes avec serrures «anti-burst» ont un encombrement réduit au niveau de la serrure. Ces nouvelles portes sont seules vendues par le Département des Pièces de Rechange. Sur un ancien modèle, lors d'un échange de porte, les opérations suivantes sont nécessaires :

- Remplacer le renfort de serrure ancien modèle par le renfort de serrure nouveau modèle monté avec les serrures anti-burst. Ces nouveaux renforts comportent des trous lisses permettant le passage des vis de fixation de l'ancienne serrure.
- Ces vis «prennent» sur la plaque n° AZ 861.58 que l'on place derrière le renfort.
- Intercaler l'entretoise 5 410 762 F entre le panneau de porte et la serrure, pour conserver les côtes d'origine.

Trois empilages sont donc possibles suivant les modèles (en partant de l'extérieur du véhicule).

Ancien modèle
véhicule de série

Nouveau modèle
véhicule de série

Réparation { Ancienne serrure
Nouvelle porte

Serrure

Serrure

Serrure



Panneau de porte

Panneau de porte

Entretoise n° 5 410 762 F



Renfort de serrure
N° 5 403 597 A/G
N° 5 403 598 L/D

Renfort de serrure
N° 5 476 852 A/G
N° 5 476 853 L/D

Panneau de porte



Renfort de serrure
N° 5 476 852 A/G
N° 5 476 853 L/D



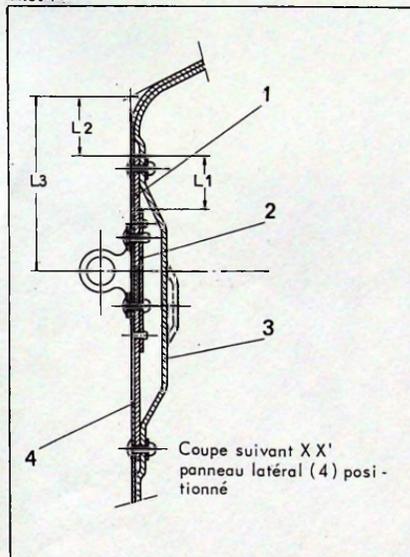
Plaquette

N° AZ 861.58/ G
D

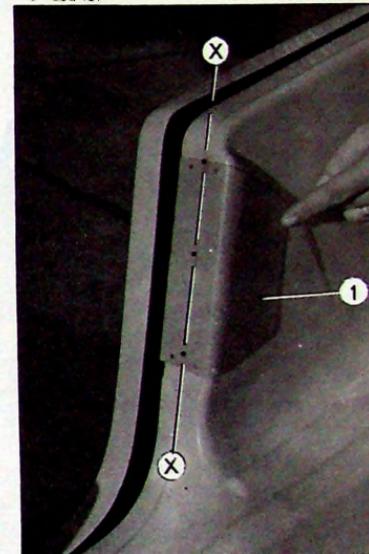
III. ECHANGE DE LA CAISSE (Véhicule de base, avec chaîne de sécurité) :

- Préparer l'obturateur de caisse (1) (N° 5 478 429 S) : river la contreplaque (2) sur l'obturateur (1), à $L1 = 30 \pm \frac{0}{5}$ mm.
- Mettre l'obturateur en place : le river sur la caisse, à $L2 = 35 \pm 3$ mm.
- Réaliser l'assemblage panneau (4) - caisse (3) - obturateur (1) à l'aide de rivets.
- Mettre le pontet en place :
 - Contrepercer le panneau de côté (4), l'obturateur (1) et la contreplaque (2).
 - River le pontet, à $L3 = 100 \pm \frac{5}{0}$ mm.

A.80-79



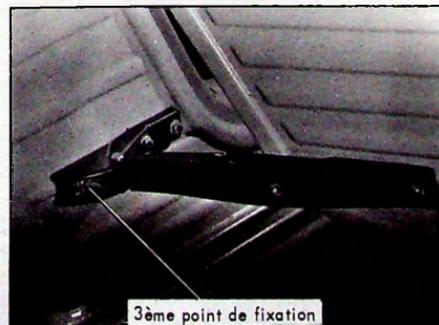
76-1382 (8)



IV. ECHANGE DU SUPPORT AVANT DE CAISSE

Les charnières de porte avant sont modifiées (troisième point de fixation) ce qui nécessite la mise en place d'une patte (5) N° P.R. 5 481 098 C sur le cadre.

76-1337



10 430

